

Le 20 mai 2021

Chère Docteure, Cher Docteur,

La Clinique Bretéché et son équipe médicale ont le plaisir de vous inviter à la **formation DPC** :

**« LA STIMULATION MAGNÉTIQUE TRANSCRANIENNE RÉPÉTITIVE (rTMS)
& LA STIMULATION ÉLECTRIQUE PAR COURANT CONTINU (tDCS) »**

les vendredi 24 et samedi 25 septembre 2021

au CETD de la Clinique Bretéché - NANTES

Cette formation médicale vous fournira les connaissances théoriques et pratiques de l'utilisation de la Stimulation Magnétique Transcrânienne et de la Stimulation Électrique par Courant Continu.

*La Stimulation Magnétique Transcrânienne a été **reconnue dans le traitement de crises d'épilepsie, de douleurs chroniques, des accidents vasculaires cérébraux ou de dépressions graves**. Elle fait également l'objet d'essais dans les **douleurs chroniques** et **syndromes douloureux réfractaires aux traitements médicamenteux, tels que la fibromyalgie et les douleurs neuropathiques**.*

*La stimulation transcrânienne à courant direct est une **technique non invasive** et peu coûteuse, **sans effets secondaires majeurs**, elle est utilisée dans l'amélioration des symptômes de nombreuses pathologies (dépression, douleurs chroniques, troubles de la mémoire, acouphènes, troubles du langage...). Elle peut être une alternative pour des patients résistants à d'autres traitements (schizophrénie, dépression...).*

*Les experts présenteront les principes et applications de ces techniques, les retours d'expériences menées, les résultats attendus, les protocoles préconisés et déroulés des séances (démonstration sur machines). A l'issue de cette formation vous serez en capacité d'identifier les pathologies et patients éligibles à ces techniques, de leur expliquer l'intérêt et le déroulé des séances. **

**détail du programme en annexe*

Cette formation est animée par des personnalités reconnues dans la pratique de cette technique tant sur le plan national qu'international : les Professeurs Lefaucheur et Nguyen.

La formation est validée DPC par l'intermédiaire de l'Université ELSAN, organisme national de référence habilité par l'Agence nationale du DPC.

En participant à cette formation, vous validez votre obligation de DPC pour l'année 2021. Vous pourrez ainsi percevoir une indemnisation de **720€** par l'Agence Nationale du DPC (dans la limite de votre enveloppe budgétaire annuelle).

En souhaitant avoir le plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions de croire en nos salutations les meilleures.

INSCRIPTION

Inscription sur : mondpc.fr

Référence de l'Action n° 89722100019

"La Stimulation Magnétique Transcrânienne Répétitive (rTMS) & la Stimulation Electrique par Courant Continu (tDCS) dans les syndrômes douloureux, les troubles neurologiques et psychiatriques, et autres indications"

Session n° 1 : du 24/09/2021 au 25/09/2021

Organisme : Université Elsan – Numéro Organisme : 8972

1. Sur votre compte DPC, à gauche cliquer sur « Recherche Actions »
2. Renseigner la Référence de l'Action, puis cliquer sur « Rechercher »
3. Cliquer ensuite sur « Détail Action DPC », puis « s'inscrire » en bas de la page

Si vous n'avez pas encore créé de compte ou si vous n'avez pas encore mis à jour vos informations personnelles : www.agencedpc.fr

Pour les professionnels salariés prendre contact pour l'établissement d'une convention de formation.

Besoin d'aide à l'inscription, de renseignements complémentaires ?

Votre contact : Morgane Lebatard : lebatard@elsan.care, 06 42 15 70 67